



Didier GALANT
Président

AERO-CLUB du PAYS de LAPALISSE

Aéro-Club, Le Rançut 03120 PERIGNY - France

Affilié à la Fédération Française Aéronautique
Agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile et par Jeunesse et Sports
Membre du RSA - Membre du C.F.I.

Lapalisse, le 05 juillet 2024

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JUIN 2024

Présents

R.BARRET, L.CARRIER, B.CHOEGNE, T.DARPIN, R.FRADIN, D.GALANT,
J. MICHALLAT, C.ROUX, H.TOCQUARD.

Excusés

B.BECOUCZE, J.HETAULT.

Après avoir remercié les membres présents le Président aborde les différents points de l'ordre du jour :

ACTIVITES : une comparaison, établie entre les chiffres des 1^{er} semestres 2023 et 2024, montre un inversement dans le nombre d'heures effectuées sur chacun des appareils :

APPAREILS	2023	2024
DR 400	60	67
FK 9	50	43

Les semaines de fermeture de la piste, la météo souvent défavorable et la diminution du nombre d'élèves ont impacté l'activité des appareils mais pas autant qu'on aurait pu le craindre.

Le club a accueilli un nouveau membre : Philippe RICHARD

TRESORERIE : Le Trésorier donne un bilan actuel positif des finances ce qui permet de ne pas augmenter pour le 2^{ème} semestre 2024 les prix qui avaient été fixés en décembre 2023

TARIFS

APPAREILS	SOLO	AVEC INSTRUCTEUR
DR 400	135 €	150 €
FK 9	73 €	88 €

SESSIONS D'EXAMEN : 9 membres de l'aéroclub se sont portés volontaires pour les surveiller, par équipe de deux. Les inscriptions pour les sessions, qui se déroulent chaque premier samedi, sont déjà complètes pour les mois à venir.

PREVISIONS D'INVESTISSEMENTS : L'isolation des parois et du plafond de la salle à l'étage, ainsi que l'installation d'un radiateur à rayonnement - moins coûteux que l'actuel sont envisagés ainsi que le remplacement des systèmes de chauffage du rez-de-chaussée qui occasionnent de nombreuses disjonctions en hiver.

-La possibilité d'avoir des pièces de vêtements (polo, casquette, gilet matelassé, etc) personnalisées avec le logo de l'aéroclub est à l'étude.

QUESTIONS DIVERSES :

-La demande de location du club-house le 12 octobre a été acceptée et sera facturée 100 €

-Le rafraîchissement de certaines peintures va être effectué

-En plus de Robert Fradin et Loÿs Carrier, Benoît Michelin sera sollicité pour effectuer les vols de découverte dans le cadre des manifestations organisées.

-Après le contrôle effectué fin mai pour le DTO, la DGAC a homologué l'aéroclub de Lapalisse comme centre de formation, pour les six prochaines années.

-Le mode de fonctionnement des repas du jeudi semble convenir à tous et permet de dégager un petit bénéfice.

-Croissants volants : l'aéroclub est à nouveau en tête, mais la saison n'est pas finie !

-Site web : la modification n'a pas encore été effectuée.

-La caméra club fonctionne à nouveau : sur le site ⇒ «Accès membres» ⇒ «Webcam Aéroclub»

-Les JPO, dont les dates n'ont pas encore été fixées, feront l'objet de publicité dans la presse.

-Les serrures des hangars vont être changées et l'unique clef sera disponible dans une boîte à codes.

-A la fin d'un vol, **l'enregistrement doit obligatoirement être effectué à l'aéroclub** (soit sur l'ordinateur, soit sur un portable (penser à avoir ses codes Aerogest avec soi !) les chiffres obtenus étant ensuite reportés sur le carnet de route des appareils sans risque d'erreurs

-Le classeur qui servait pour l'inscription des vols du DR 400 est supprimé et remplacé par un carnet de liaison sur lequel les pilotes, après le vol, noteront leurs observations, si il y a lieu. (comme cela se pratique pour le FK9)

-Suite à un incident lié à un problème de radio en auto-information, le responsable sécurité demande aux pilotes au départ, non seulement de s'assurer d'être sur la bonne fréquence mais aussi de vérifier la position du bouton de réception de la radio ; toujours dans le cas des messages en auto-information, pour vérifier le niveau d'émission et de

réception on peut également, comme certains le font, demander si les messages transmis ont été entendus.

Rajouter sur la Check List : VHF ON VOLUME VÉRIFIÉ